

D.2018.10.03.2.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 03 Octobre 2018

2 – RESEAU STRUCTURANT
2.1 – Téléphérique Urbain Sud : Approbation de la modification du programme de l'opération

L'an deux mille dix-huit, le trois octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Aujoulat)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann)	
CARNEIRO Grégoire		X (M. Chollet)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X	X (M. Arévalo à/c du point 4.1)	
sitprt			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe		X (M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Par délibération D.2012.07.12.6.1 du 12 juillet 2012, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine) a validé le programme de l'opération « Liaison UPS – Oncopole par mode téléporté » pour une enveloppe financière prévisionnelle de 44 millions d'euros HT (valeur 2010). La solution « 3S » était préconisée.

Par délibération D.2012.10.3.7.3 du 3 octobre 2012, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a confié par mandat, la maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine) de cette opération.

En février 2013, Tisséo Collectivités a approuvé les principes d'organisation de la conception et de la réalisation de l'opération (délibération D.2013.02.21.6.1) et signé un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception et la réalisation de l'opération avec le groupement Ingérop / Cabinet E.R.I.C. / Cabinet Cabanes ainsi qu'un marché de d'architecte conseil avec le cabinet d'architecte anglais Wilkinson.

Il s'en est suivi la réalisation d'études préliminaires sur la base du design ambitieux (stations + pylônes) proposé par l'architecte conseil ; elles ont conduit à une estimation de l'opération de 97,8 M€ dont 80,6 M€ pour la part conception / réalisation.

Par délibération n°2015.10.14.2.2 en date du 14 octobre 2015, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé une actualisation du programme du Téléphérique Urbain Sud reprenant les éléments de cadrage suivants :

- ouvrir sur les modes possibles sans se limiter au système 3S initialement prévu (ouverture vers la solution monocâble) ;
- intégrer le volet maintenance, dans la consultation des industriels, en complément de la conception et de la réalisation de l'infrastructure, avec l'objectif de maîtriser le coût global de possession ;
- ouvrir la possibilité d'extension du système téléphérique vers la ligne A, à Basso Cambo, et vers la 3^{ème} ligne de métro, à Montaudran, concrétisant ainsi le principe d'une « Ceinture Sud » repris dans le Projet Mobilités 2020-2025-2030.

Par délibération n°2016.10.19.3.3 en date du 19 octobre 2016, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a acté du programme de réalisation du parc relais P+R en lien avec la station TUS Oncopole, pour un montant de 2,5 M€ HT (valeur juin 2016).

Par délibération n°2016.12.21.4.1 en date du 21 décembre 2016, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a autorisé Tisséo Ingénierie à signer avec le groupement d'entreprises POMA (Mandataire) – ALTISERVICE – BOUYGUES TP RF – SYSTRA – SEQUENCES – SETI le marché de Conception Réalisation Maintenance, en confirmant le choix de la solution « 3S ».

Le choix de l'offre 3S économiquement la plus avantageuse, prenant en compte des réponses aux problématiques d'environnement et d'insertion des stations, notamment UPS, ainsi que l'intégration du P+R Oncopole à l'opération a conduit à une évolution de l'estimation du budget d'opération à 72,85 M€ HT.

Par délibération n°2017.11.22.2.3 en date du 22 novembre 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a acté le point d'information de Tisséo Ingénierie conduisant à implanter la station initialement prévu sur la parcelle du lycée Bellevue plus à l'Est de la route de Narbonne, côté UPS et l'opportunité en découlant de déplacer le garage atelier à UPS pour s'affranchir des potentiels risques liés au Plan de Prévention des Risques Inondation sur la zone Oncopole.

Accusé de réception en préfecture
n°1253100986-20181003-20181003-2-1D-
DE
Date de télétransmission : 03/10/2018
Date de réception préfecture : 03/10/2018

Sur cette base, il a été demandé au groupement d'entreprises POMA (Mandataire) – ALTISERVICE – BOUYGUES TP RF – SYSTRA – SEQUENCES – SETI, d'actualiser son offre qui a fait l'objet de négociations durant plusieurs mois.

A l'issue de ces négociations, il est donc proposé d'actualiser le budget du programme d'opération et le porter à un total de **82,41 M€ HT** (valeur octobre 2015) décomposé comme suit :

Budget Opération TUS	Programme 2015	Proposition
Acquisition Foncière	1,00	2,60
Déviations Réseaux	0,00	0,60
Conception / Réalisation (hors charges de Maintenance)	46,10	63,34
Opérations d'Accompagnement	2,70	3,52
Prestations Intellectuelles	4,00	4,45
Prestations liées à l'investissement (dont rémunération SMAT)	3,40	4,30
Provision pour aléas	5,80	3,60
Total en M€ valeur oct. 2015	63,00	82,41

Par ailleurs, il est précisé qu'à ce jour, le financement du projet Téléphérique Urbain Sud s'appuie sur les subventions estimées à **11,8 M€**, décomposées comme suit :

- l'aide de l'Etat, au travers du Pacte Métropolitain d'Innovation signé en novembre 2017 entre le Premier Ministre et le Président de Toulouse Métropole, pour un montant alloué à l'opération TUS de **5,2 M€** ;
- l'aide de l'Union Européenne, dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE Midi-Pyrénées Garonne sur la période 2014-2020, estimée à **6,6 M€**, sur la base du montant inscrit par la Région Occitanie au titre de la subvention globale FEDER.

La charge nette d'investissements pour Tisséo Collectivités serait ainsi de 70,61 M€ HT.

Par ailleurs, la période de concertation et la nécessité de reprendre les études pour intégrer les modifications précédemment citées, ont amené Tisséo Ingénierie à recalculer le planning projet dont les prochains principaux jalons seront les suivants :

- | | |
|---|-----------------|
| • Approbation du dossier d'enquête publique | CS octobre 2018 |
| • Enquête publique | février 2019 |
| • Déclaration de projet | CS juillet 2019 |
| • Démarrage des travaux | été 2019 |
| • Mise en service du TUS | fin 2020 |

Il est donc proposé au Comité Syndical d'adopter ces éléments modificatifs du programme de l'opération Téléphérique Urbain Sud, afin de les intégrer dans le dossier de l'enquête publique qui va prochainement être lancée.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la modification du programme de l'opération Téléphérique Urbain Sud pour un budget de 82,41 M€ (valeur octobre 2015) et une mise en service prévue fin 2020.

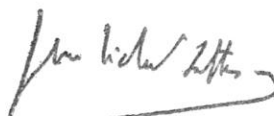
ARTICLE 2 : DIT que les dépenses sont inscrites aux budgets 2018 et suivants de Tisséo Collectivités

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES